

Politesse

JUDO

La valeur éducative sous un aspect sportif et loisir en fait
une **DISCIPLINE EXCEPTIONNELLE.**

Coordonnées : 06-60-25-26-79 / Mail : judo.ampg@gmail.com
Web : <http://www.ampg.fr/>

Les Lieux de pratique :

Chavanay : avec Raphaël (06-60-25-26-79) et autres profs diplômés

Dojo / Stade Raphaël GARDE / Les Prairies / 42410 Chavanay
Responsable : Thierry Froissard : 07-68-74-57-60

La Grand Croix : avec Raphaël (06-60-25-26-79)

Espace Roger Riviere / Rue Louis Pasteur / 42320 La Grand Croix
Responsable : Romain Marion : 06-18-37-74-86

La Terrasse sur Dorlay : avec Louise (06-02-26-62-50)

Salle de Sport de l'Ecole Primaire (Ecole La Galoche)
Responsable : Raphaël Magne : 06-60-25-26-79

En attente de professeur pour Maclas et Pelussin



Amitié

Contrôle de Soi

Respect

Courage

Sincérité

Honneur

Modestie



CLUB LABELLISÉ BRONZE



Chavanay

La Grand Croix

La Terrasse sur Dorlay

(St Paul en Jarez

Maclas-Pélussin ...)

JUDO

SPORT POUR TOUS

LOISIR, COMPETITION,

DETENTE, SOURCE DE BIEN ETRE

Avec Directeur Technique Diplômé d'Etat
Et professeurs diplômés

Association partenaire de Pass'Région, des chèques vacances et
des coupons sports, Pass'Sport, CDOS Loire ...

CLUB RECONNU ET LABELISE par :

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO JU-JITSU

A partir de 4 ANS
Jusqu'à la **CEINTURE NOIRE**

CORRESPONDANCES

AMPG

Tel : 06-60-25-26-79

N° FFJDA : CL420140

N° SIRET : 51285193200032

Mail : judo.ampg@gmail.com

N° Agrément Sports : 42S016.041

APE : 9312Z

2023/2024

AMPG

Les catégories d'âges du 1er septembre 2023 au 31 Aout 2024 :

2019-18 : Eveils / 2017-16 : Mini-Poussins / 2015-14 : Poussins
2013-12 : Benjamins / 2011-10: Minimes / 2009-08-07 : Cadets
2006-05-04 : Juniors / 2003 et avant : séniors

HORAIRES DES COURS

Chavanay : Lundi : 19h15 à 20h30 : Kata - Prépa Physique (sur demande)

Mardi : 17h15 à 18h00 : Nés en 2019 et **18 débutant**
18h00 à 19h00 : Nés en 2017- 16 - 15 - 14
19h05 à 20h20 : Nés en 2013 et avant

Jeudi : 17h15 à 18h15 : Nés en 2018 confirmé - 17 - 16
18h15 à 19h15 : Nés en 2015 - 14
19h30 à 21h00 : Nés en 2013 et avant

Vendredi : 19h30 à 21h00 : Cours Loisirs et Compétitions
Tous âges

La Grand Croix : Lundi : 17h10 à 18h10 : Nés en 2017 - 16 - 15
18h10 à 19h15 : Nés en 2014-13 et avant
19h15 à 20h00 : Kata - prépa physique

Mercredi : 15h00 à 16h00 : Nés en 2014 - 13 et avant
16h05 à 17h05 : Nés en 2018 confirmé- 17 - 16 - 15
17h10 à 17h55 : Nés en 2019 et **18 débutant**
18h00 à 19h00 : Sport Adapté
19h15 à 20h30 : Nés en 2011 et avant

La Terrasse / Dorlay : Lundi : 17h15 à 18h15 : Nés en 2018 - 17 - 16 - 15
18h00: Co-voiturage jusqu'à La Grand Croix

Le club se réserve le droit de modifier les horaires

LICENCE FFJDA

41,00 €

SAISON : du 1er Octobre au 31 Mai sauf vacances scolaires et jours fériés

COTISATION ANNUELLE

CATEGORIE D'AGES	Nombre d'Entraînements	TARIF MOIS écoulé	TARIF SAISON (non divisible)
2019 - 2018	1 fois par semaine	30 €	159 €
2016 et avant	1 fois et plus par semaine	35 €	179 €
Ados - adultes débutant	1 fois et plus par semaine	30 €	159 €
Ceintures Noires	* Formés aux Clubs	X	79 €

=

CONDITIONS D'INSCRIPTION—PRE-INSCRIPTION :

- 1) Régler LICENCE FFJDA et COTISATION ANNUELLE
- 2) Pré-inscription sur le site ampg.fr
- 3) Attestation Médicale ou Certificat Medical
- 4) Équipement : Kimono - Sandales - Ceinture

ESSAIS :

Tout nouvel adhérent a le droit à 2 séances d'essai suite à une pré-inscription avec le règlement (qui ne sera pas encaissé)

Sans précision de votre part à l'issu de la 2ème séance, l'inscription sera immédiate et le règlement encaissé suivant modalité ci-dessous.

MODALITE DE PAIEMENT :

- Pass'Région, Chèques Vacances, Coupons Sports, Comité d'entreprise, Pass'Sport, aide CDOS Loire
- Par chèques bancaires (à l'ordre de : AMPG) ou espèces (la totalité)
- Possibilité de payer en 1 ou 2 ou 3 ou 4 chèques (datés du jour de l'inscription) qui seront encaissés :

A l'inscription (marquez au dos du chèque : N°1)

A partir du 30 Octobre (marquez au dos du chèque : N°2)

A partir du 30 Janvier (marquez au dos du chèque : N°3)

A partir du 30 Avril (marquez au dos du chèque : N°4)

CONDITIONS PARTICULIERES : (sur les cotisations des cours)

Pour une même famille (parents et enfants non salariés sauf débutants ados - adultes) : Plein tarif pour la première personne et 20 € de réduction pour le 2ème, 30 € pour le 3ème et plus.

PRECISION : (sur la cotisation annuelle)

Aucune cotisation ne peut faire l'objet d'un remboursement sauf certificat médical de non pratique de plus de 3 mois (pour les cotisations cours). En cas de litige seul les membres du bureau seront à même de prendre une décision.

**Avant de laisser leurs enfants, les parents doivent s'assurer que
LE PROFESSEUR EST PRESENT**